

Conseil scientifique (*en visio et présentiel*) du CNRS des 17-18 octobre 2022

Compte rendu des élus du conseil

(Prise de notes informelle susceptible de contenir des erreurs de transcription ou d'interprétation de discussions)

[La composition du conseil scientifique](#)

Ordre du jour

- Points d'actualité
- Discussion avec la Direction du CNRS
- Créations/suppressions d'unités de recherche (avis du Conseil)
- Remplacement de membres nommés aux Conseils scientifiques de deux instituts
- Présentation du système scientifique et technologique espagnol
- Eméritat des directeurs de recherche (campagne 2023) (proposition du Conseil en composition restreinte aux directeurs de recherche et corps assimilés)
- Créations/suppressions d'unités de recherche (avis du Conseil)
- Approbation du compte rendu des débats de la réunion du 12 Juillet 2022 (vote du conseil)
- Discussion et Adoption de recommandations (vote du Conseil)

Prochain CS : les 21-22 novembre 2022

1 - Points d'actualité en complément d'une revue envoyée préalablement aux membres du CS (*par Dorothée Berthomieu*)

- [Comment les maths irriguent de plus en plus l'économie](#) : Une étude réalisée par l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (CNRS) estime que la proportion des emplois salariés dont l'activité principale est en lien avec les mathématiques représente 13 % des postes, soit 3.3 millions de personnes, et 18 % du PIB. https://www.lemonde.fr/economie/article/2022/09/13/comment-les-maths-irriguent-de-plus-en-plus-l-economie_6141447_3234.html
- [Evaluation qualitative de la recherche](#) : Signature par 51 organismes internationaux (dont en France l'ANR, le Hcéres ou le CNRS) de la charte Agreement on Reforming Research Assessment fin juillet. <https://coara.eu/agreement/thecommitments/>
- [Modèle des APC](#) : En plus des 12 M€ dépensés en 2017 par le CNRS en abonnements, 2 M€ l'ont été en frais d'APC. Pour Sylvie Rousset (directrice de la DDOR du CNRS) "la question porte sur le développement d'outils alternatifs de publication" pour "limiter la dérive des coûts additionnels grandissant de l'accès ouvert" avec le modèle "auteur-payeur".
- [Crise énergétique](#) : Les organismes de recherche allemands alertent sur un affaiblissement massif du système scientifique en raison des restrictions et des hausses de prix de l'électricité et du gaz (prise de position publiée le 4 octobre 2022).
- [Sobriété énergétique en France](#) : Le gouvernement a annoncé, le 6 octobre 2022, 30 mesures pour rendre l'État "exemplaire" en matière de sobriété énergétique : baisse du chauffage, coupure d'eau chaude, incitation au télétravail, accélération des travaux "à gains rapides". Mais en 2023, le surcoût pour les universités pourrait être 4 à 5 fois supérieur à celui de 2022 d'après une déclaration du président de France Universités, le 5 octobre 2022. Dans le même temps, l'Opecst annonce, le 6 octobre 2022, une étude sur "les implications en termes de recherche et d'innovation technologique de l'objectif de sobriété énergétique".
- [Libertés académiques dans le monde](#) : La politiste Béatrice Hibou s'inquiète du maintien de coopérations institutionnelles avec des pays qui "emprisonnent nos universitaires", à l'occasion de la "semaine des libertés académiques" à Sciences Po, le 14 septembre 2022. Elle analyse aussi les conséquences du développement de financements étrangers ou extérieurs à l'ESR. Le directeur de Sciences Po, Mathias Vicherat, estime que "le rétrécissement des budgets consacrés à l'ESR constitue aussi une menace pour les libertés académiques", faisant écho à la situation du Brésil sous Jair Bolsonaro, présentée par le chercheur Gustavo Gomez da Costa. En France, le MESR étudie la possibilité de transposer aux chercheurs les garanties des enseignants-chercheurs (cf Bonn Declaration on Freedom of Scientific Research).
- Report de 9 mois de la [création du régime indemnitaire](#) des personnels enseignants et chercheurs. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046289806>
- [Prix Nobel](#) : Dix pays concentrent trois quarts des récompenses depuis 1901. La France est la quatrième nation la plus "décorée" par le comité Nobel, avec 61 prix remis à des personnes nées en France. Par ailleurs, les hommes sont largement plus récompensés que les femmes (par exemple en physique 1.8% de femmes récompensées depuis la création du prix). https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/10/07/prix-nobel-dix-pays-concentrent-trois-quarts-des-recompenses-depuis-1901_6144887_4355770.html

Suite aux actualités, une discussion a été initiée sur les modalités que le CS souhaite mettre en oeuvre pour faire suite à son courrier au P-DG du CNRS en avril dernier.

2 - Discussion avec la Direction du CNRS. Présence d'Antoine Petit (PDG) et Christophe Coudroy (DGDR)

Six questions ont été soumises par écrit à la direction en amont du CS.

- [Pouvez-vous répondre à l'analyse et aux suggestions de la présentation sur les entraves à la recherche, faite lors du CS du 12 juillet 2022, si possible par écrit ?](#)

R : *Ayant reçu le document de synthèse tardivement, le P-DG n'a pas été en capacité de répondre à cette question mais s'est engagé à revenir prochainement vers le CS pour y répondre (si possible par écrit).*

- [Les membres du CS souhaitent un suivi des sujets que le CS a eu avec la direction après chaque séance du CS. Comment souhaitez-vous mettre en place ce suivi ?](#)

R : *Afin d'améliorer la méthode de travail entre le CS et la direction, AP propose que le CS indique explicitement dans le relevé de conclusions tous les points où il souhaite un retour.*

- Où en est actuellement le rapport d'évaluation du CNRS pour le HCERES sur lequel le CS pourrait travailler ?

R : Le rapport d'évaluation sera envoyé au CS et au CA uniquement pour information. La date limite est fixée au 4 Janvier 2023. La visite du panel est elle prévue du 9 au 13 Mai 2023. Le CS sera certainement auditionné.

- Le CNRS veut évoluer vers une évaluation qualitative de la recherche et a signé une charte publiée fin juillet baptisée « Agreement on Reforming Research Assessment ». Comment cela est-il appliqué ?

R : La direction travaille avec les CSI sur ce sujet. Il y a un accord avec presque toutes les sections sur le fait que lors d'une évaluation ou d'un recrutement il ne faut pas demander la liste exhaustive des publications. La direction rappelle que si le h-index était suffisant, il n'y aurait pas besoin de chercheurs dans ces comités.

- D'après la presse parue à la mi-septembre 2022, l'INSMI du CNRS aurait eu recours à un cabinet de conseil (cabinet McKinsey). Pourquoi ?

R : L'INSMI a eu recours à ce cabinet pour mettre à jour les chiffres (et uniquement les chiffres) du poids économique des mathématiques dans la société en prévision des assises des mathématiques. Il n'y a au CNRS aucune personne compétente et disposant du temps nécessaire pour effectuer une telle tâche. Le cabinet McKinsey a été conseillé par UGAP qui gère les marchés publics.

- Quel est le bilan des concours chercheurs, en particulier dans les sections 36 et 16 ?

R : les jurys sont souverains. Mais il est dans les prérogatives du PDG de choisir de prendre ou non des gens sur les listes. Il ne peut toutefois pas modifier les classements. En outre, je ne participe à aucun jury de recrutement CRCN.

- Point sur les PEPR

AP a également fait un point rapide sur la mise en place des PEPR. 13 PEPR de stratégie d'accélération nationale sur 20 sont co-pilotés par le CNRS. Les PEPR exploratoires sont portés par des établissements mais le CNRS est pilote ou co-pilote de tous les PEPR retenus. Il y aura certainement une troisième vague de PEPR exploratoires mais on ne sait pas encore qui sera éligible. Tous les disciplines ne sont pas équitablement représentées dans ces PEPR.

- Discussion sur les chaires de professeurs junior

Suite à la demande d'un membre du CS, une discussion a été initiée sur les chaires de professeur junior qui viennent d'être mises en place au CNRS. Il a été abordé la question des actions possibles pour essayer de maintenir la parité dans les concours alors qu'un seul poste est considéré par chaque jury. Il a été demandé aux directeurs d'instituts d'être vigilants sur ce point. Il a également été fait remarquer que certains concours n'ont pas eu beaucoup de candidats. Ce à quoi AP a répondu que la qualité d'un concours ne se juge pas au nombre de candidats. Finalement, la discussion a porté sur le manque d'attractivité des carrières de chercheur en France et ce d'autant plus que la compétition est maintenant internationale. La question du coût de la vie en région parisienne a été posée mais le CNRS ne dispose aujourd'hui d'aucun outil légal pour y remédier (il n'est pas possible de donner une prime spécifique à cause de l'existence de l'indemnité de résidence même si celle-ci est trop faible). AP a insisté sur l'avantage que le « package » d'accueil peut être et souhaiterait que le CS donne son avis à ce sujet. La présidente du CS rappelle que le CNRS n'est pas le seul à proposer un « package » d'accueil et renvoie vers l'étude publiée par Dany Escudé (ancienne porte parole de la C3N) sur le sujet. Voir la recommandation votée en fin de CS sur les CPJ.

3 - Créations/suppressions d'unités de recherche (avis du Conseil) – Point statutaire annuel

Les propositions sont présentées dans le cadre de la stratégie de l'Institut pour ses structures de recherche. Sont invités, les président(e)s des Conseils scientifiques d'institut. Le CS ne se prononce que sur les créations et les cas de divergences (c'est-à-dire avis contraires émis entre les sections et les directeurs d'instituts. En outre le CS vote sous réserve des avis favorables des sections et CSI quand ils manquent).

- Institut de physique (INP)

Suppressions : des GDRs IQFA et NANOPERANDO

Créations : des GDRs TeQ, SoPhy et MATEPI, de l'IRL MC3, de la FR COMPLEX CITIES et renouvellement de l'IRL MAJULAB, c

Vote sur les projets de créations et suppressions sous réserve des avis des Sections : Pour 14; Abstention 1

- Sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Suppressions : d'un GDR qui n'a pas fait de demande de renouvellement, de la FR Charles Hermite

Créations : d'un GDR, d'un IRL au Vietnam qui est en fait une structure existante depuis les années 90

Vote concernant les projets de créations et suppressions : Pour 18

- Ecologie et environnement (INEE)

Créations : un IRL (HealthDEEP) en Thaïlande, un FR (Littoral Urbain Durable Intelligent), une EMR (Laboratoire de biotechnologie et Chimie Marines)

Vote pour la création de l'EMR : Pour 13; Abstention 2

Vote sous réserve de l'avis favorable des Sections : Pour 13; Contre 1

- Sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Suppressions : suppressions (car pas de dépôt de renouvellement) des GDRs Oxyfun, Polynano 2, Mecafib, Mic et CoDe-CDD; évolution en outils d'animation des GDRs TACT, Ondes, SEEDS, Soc2, OERA, REPARER l'HUMAIN, HAPPYBIO 2, MORPHEA, MECAWAVE

Créations : FR ChocoDyn et GDRs I-GAYA, ARCHI-MECA, EX-MODELI, FIBMAT

Renouvellements : IRL Georgia Tech. Suite à une visite de l'INSIS, un certain nombre de recommandations (surtout sur la gestion RH) ont été effectuées mais aucun problème scientifique n'a été relevé.

Vote sur les projets sous réserve de l'avis des sections : Pour 19; Abstention 1

Vote pour le projet de renouvellement d'IRL où est présente une divergence d'opinions : Pour 17; Abstention 1

- Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Suppressions : FR PGC et EMR ROOT

Vote : Pour 12; Contre 1; Abstention 1

4 - Remplacement de membres nommés d'instituts

- Deux membres doivent être nommés au CSI de l'INEE pour succéder à D. Biron et D. Giron.

Mme Cendrine Mony est proposée pour succéder à M. Biron, décédé soudainement. Elle partage avec lui une expertise sur les zones ateliers qui sont un des quatre outils phares de l'INEE pour étudier le fonctionnement des socio-écosystèmes. Ses recherches portent sur le rôle des traits de dispersion des espèces végétales sur la structuration des assemblages de plantes à différentes échelles : de la communauté au paysage.

Vote : Pour 17; Contre 2

M. Sylvain Pincebourde est proposé pour succéder à M Giron. Ils partagent tous deux une expertise importante pour les recherches de l'INEE eu égard à la biologie des insectes. C'est un écologiste ayant des connaissances en écologie physiologique des invertébrés et des plantes ainsi qu'en biophysique environnementale.

Vote : Pour 17; Contre 2

- Un membre doit être nommé au CSI de l'INSIS suite au départ de Claude Pellet.

Deux chercheurs sont proposés : Nathalie Deltimple qui est professeure (CNU 63), Bordeaux INP. Elle travaille au sein du laboratoire IMS (UMR5218) et est spécialiste des circuits et hyperfréquences. Elle a été directrice du département d'électronique, responsable de l'équipe circuits et systèmes hyperfréquences et est depuis puis directrice adjointe du laboratoire IMS. La préférence de l'INSIS va à cette candidature pour des raisons de thématique. Le deuxième chercheur proposé est Frédéric Cherioux qui est DR1 à l'Institut FEMTO-ST et qui est spécialiste des nano sciences. Il a été responsable adjoint du FEMI-ST, directeur du département Micro-NanoSciences et Systèmes de FEMTO-ST et est actuellement responsable de l'équipe MOSAIC de FEMTO-ST.

Vote : Nathalie Deltimple 17; Frédéric Cherioux 1; Abstention 1

5 - Présentation du système scientifique et technologique espagnol – Juan Hernandez-Rey

Juan Hernandez-Rey est membre du conseil scientifique et professeur à l'Instituto de Fisica Corpuscular de Valence en Espagne. Il a comparé l'état de la recherche (dépenses de R&D, nombre de dépôts de brevets, sources de financements, ...) en Espagne et dans autres pays européens. Il a également présenté l'organisation de la recherche en Espagne ainsi que la stratégie espagnole de la science technologique et de l'innovation. Une discussion avec le conseil a suivi cette présentation.

6 - Eméritat des directeurs de recherche (campagne 2023) (proposition du Conseil en composition restreinte aux directeurs de recherche et corps assimilés).

Invités: les directrices et directeurs d'instituts.

Discussion éméritat : discussion autour de la recommandation publiée par le CS en 2021, autour du nouveau décret paru en 2022 et de plusieurs cas particuliers.

7 - Créations/suppressions d'unités de recherche (avis du Conseil) – Point statutaire annuel

Les propositions sont présentées dans le cadre de la stratégie de l'Institut pour ses structures de recherche. Sont invités, les président(e)s des Conseils scientifiques d'institut. Le CS ne se prononce que sur les créations et les cas de divergences (c'est-à-dire avis contraires émis entre les sections et les directeurs d'instituts. En outre le CS vote sous réserve des avis favorables des sections et CSI quand ils manquent).

- **Institut des Sciences humaines et sociales (INSHS)**

Suppressions : UPR (CEH), UMR (CEIAS)

Créations : UMR CESA issue de la fusion des CEH et CEIAS

Vote sur les projets de créations et suppressions : 14 Pour

- **Institut national de physique nucléaire et physique des particules (IN2P3)**

Créations : FR ENIGMASS+ qui fait suite à un labex très productif

Vote sous réserve de l'avis des sections : Pour 14; Abstention 1

- **Sciences de l'univers (INSU)**

Créations : UMR IGE, FR nanosats (avis réservé de la section 18 mais un bilan sera effectué dans 2 ans. Le CSI a décidé de ne pas retarder le lancement de cette fédération)

Vote sur le projet d'UMR : Pour 14

Vote sur le projet de FR : Pour 12; Abstention 1

- **Chimie (INC)**

Suppressions :

- UMR7378 à Amiens car il n'y a plus qu'un seul chercheur CNRS
- FR institut de chimie de Picardie qui servait à coordonner deux unités (n'a plus de sens avec une seule unité)
- FR CONDORCET à Reims à cause du redécoupage des régions
- FR Institut Jean Barriol à Nancy car l'université a créé un pôle avec le même rôle
- non renouvellement de l'UMR avec St Gobain car St Gobain souhaite une structure plus souple qu'une UMR
- 3 GDRs après 2 mandats

Créations : GDRs REEPOS et NAMASTE

Vote sur l'UMR 7378 d'Amiens : Pour 14

Vote sur les créations de 2 GDRs sous réserve de l'avis des sections : Pour 13; Abstention 2

Vote sur l'UMR de St Gobain : Pour 14; Abstention 1

Vote sur les suppressions des 3 FRs : Pour 15; Abstention 1

Vote sur la suppression des 3 GDRs : Pour 14; Abstention 2

8 - Approbation du compte rendu des débats de la réunion du 12 Juillet 2022 (vote du Conseil)

Vote : 17 Pour et 1 Abstention

9 - Adoption des recommandations (Vote du Conseil)

Chaires de professeurs juniors (CPJ)

Malgré toutes les réserves suscitées, y compris en son sein, par les chaires de professeurs juniors, le Conseil Scientifique souhaite formuler un certain nombre de recommandations relatives au processus de recrutement.

- Les profils des CPJ (chaire de professeurs juniors) doivent être un choix de politique scientifique du CNRS.
- Chaque profil de CPJ (incluant les laboratoires-cibles) doit être soumis pour avis aux conseils scientifiques des instituts concernés.
- Chaque recommandation de recrutement et de titularisation de CPJ doit être soumise pour avis aux sections concernées. L'évaluation par le biais de commissions de recrutement et de titularisation ad hoc pour les CPJ est une entorse au principe de collégialité.
- Le CS demande à la direction du CNRS de lui transmettre des bilans réguliers des campagnes de recrutement des CPJ incluant notamment une comparaison avec la campagne des chargés de recherches (nombre de candidats, nombre d'auditionnés, taux de pression, proportion de femmes, nombre d'années depuis la thèse, choix des candidats en cas de double offre de CPJ et de poste de CR, etc.).

Le but de ces recommandations est de maintenir la perspective scientifique générale qui situe les chercheurs parmi leurs pairs au sein de leur discipline.

https://www.cnrs.fr/comitenational/cs/recommandations/17-18_Octobre_2022/CS-Recommandation_chaires_de_professeur_junior.pdf

Vote : 16 Pour